

Les journées Wallonnes de l'eau



Les oiseaux d'eau n'aiment pas le pain...

Jetter du pain aux canards part d'une bonne intention... Il s'agit pourtant d'une fausse bonne idée tant pour la santé de l'oiseau que pour la préservation de l'environnement !

• PAULINE DENEUBOURG

Avec l'arrivée des beaux jours, les promeneurs se font de plus en plus nombreux, tout comme certaines de leurs mauvaises habitudes. Parmi les plus redoutables, on compte le fameux rituel du pain lancé aux canards, oies et autres poules d'eau... « Cela part d'un bon sentiment, et cela renvoie à des souvenirs heureux de moments partagés avec enfants et petits-enfants, souligne Frank Minette, coordinateur Contrat de Rivière Escaut-Lys. Néanmoins, cette pratique est dangereuse pour la santé des oiseaux d'eau ! Le pain ingurgité, et imbibé d'eau, gonfle dans l'estomac... entraînant des troubles digestifs, des carences et de la malnutrition. Les jeunes volatiles souffrent de ce qu'on appelle le syndrome "ailes d'ange", qui occasionne des déformations osseuses et limite leur capacité de voler. »

Les canards trouvent graines, végétaux et

insectes en quantité nécessaire dans les plans d'eau et aux abords de ceux-ci. « Le risque, en les nourrissant, est de leur faire perdre cet instinct sauvage. Ils ont les capacités de se nourrir eux-mêmes, même en hiver ! Il ne faut pas penser que les oiseaux ont besoin de nous pour vivre... Seuls les petits oiseaux de jardin peuvent être aidés en période de grand froid, en mettant de l'eau et des graines à leur disposition... »

Frank Minette rappelle également que le nourrissage des oiseaux d'eau contribue à la prolifération et à la concentration d'espèces

Rassembler les restes de pain et les porter « aux canards », un réflexe qui nous semble normal ; une fausse bonne idée dont il faut se défaire...



farmveldman - Fotolia



envahissantes et invasives, telles que la bernache du Canada ou l'ouette d'Égypte, qui engendrent des nuisances. « Ce sont des espèces assez territoriales qui ont une capacité de reproduction importante et qui peuvent avoir un comportement agressif à l'égard des autres oiseaux d'eau mais aussi des humains, précise-t-il. Elles vont s'approprier l'espace et la nourriture, chassant ainsi les oiseaux d'eau sauvages... Le pain non consommé et les excréments participent à la dégradation de la qualité de l'eau et de la flore aquatique tandis que par leur piétinement, ces espèces détruisent la végétation des berges et favorisent leur érosion. »

LE NOURRISSAGE SUR LES LIEUX PUBLICS INTERDIT

Plus qu'un geste dangereux pour les animaux et la nature, le nourrissage est tout simplement interdit sur les lieux publics, ainsi que sur certaines voies privées et, peut être punissable d'une amende. « Le pain jeté attire les rats, entraînant la prolifération et la transmission potentielle de maladies, mais constitue aussi une gêne pour le voisinage, complète Frank Minette. Une personne qui donne du pain n'est peut-être pas la seule à le faire ; la quantité peut alors rapidement prendre des proportions assez folles, entraînant des effets néfastes à la fois pour la santé du volatile et la préservation de l'environnement ! » ❀

L'eau, l'or bleu essentiel à la vie

Chaque année, les Journées wallonnes de l'eau célèbrent cet élément essentiel à la vie qui se trouve tout autour de nous ! Un programme d'activités pour tous les publics...

• PAULINE DENEUBOURG

En cette fin du mois de mars, le Contrat de Rivière Escaut-Lys et ses partenaires organisent de nombreuses activités et animations à l'occasion des Journées wallonnes de l'eau ! Participez gratuitement à des conférences, des spectacles, des balades, etc. pour apprendre tout en s'amusant ! « Nous tenons à proposer des activités pour tous les publics, et principalement pour les

enfants afin de leur faire prendre conscience du rôle important de l'eau dans notre vie, et de la nécessité de la préserver, explique Louis Brennet, chargé de communication Contrat de Rivière Escaut-Lys. Les enfants des écoles communales de Tournai participeront ainsi, le vendredi 25 mars, à un "Repas'eau". En collaboration avec la diététicienne de la Ville, nous avons mis sur pied un

menu autour de l'eau et de ses caractéristiques. Il y aura un potage au cresson pour rappeler que notre région était riche en cressonnières, des zones d'eau où l'on cultivait le cresson. En plat, ce sera du sandre, un poisson de rivière en hommage à l'Escaut, accompagné de riz, qui se cultive le plus souvent dans des champs plus ou moins inondés, et d'épinards, l'un des légumes qui contient le plus d'eau... »

À Frasnes-lez-Anvaing, les enfants endosseront la casquette de guides-nature. « Le mercredi 29 mars, les enfants du Parc naturel des Collines feront visiter les anciens bassins de décantation de la sucrerie de Frasnes-lez-Anvaing ; ce sera une

manière originale de découvrir cette belle réserve naturelle. »

Des balades à la découverte du monde fascinant des petites bêtes qui peuplent les mares, les étangs et les cours d'eau, des visites de stations d'épuration, et bien d'autres activités gratuites complètent le programme.

Les écoles du territoire du Contrat de Rivière Dendre en partenariat avec le Contrat de Rivière Escaut-Lys auront également l'occasion de participer à des spectacles didactiques, de marionnettes... autour de l'eau. ❀

> Le programme complet est à découvrir en page 4 de ce supplément.



Com.

En ces Journées wallonnes de l'eau, le Contrat de Rivière entend sensibiliser les plus jeunes à l'importance de l'eau dans notre vie.

Un barrage tout neuf à l'écluse de Kain

Le projet titanesque, commencé en 2015, avance bien. Prochainement, on rentrera dans la seconde étape : la création d'une centrale hydroélectrique.

• ARNAUD SMARS

On l'appelle communément chantier de l'écluse de Kain pour permettre de visualiser plus facilement son emplacement. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, l'ascenseur à bateaux n'est pas du tout impacté par les travaux. En réalité, ce projet titanesque, à l'échelle tournaisienne, consiste à créer deux nouveaux barrages à côté de celui déjà existant. « L'ancien devenait trop ancien et il devenait urgent de le remplacer, estime Carl Delhaye, fonctionnaire dirigeant le chantier pour le compte du SPW. Nous avons décidé d'en créer un nouveau. Nous en profitons pour passer d'un seul mât de 18 mètres à deux mâts de 12 mètres. En plus d'augmenter la capacité, ça permet d'en avoir toujours un en fonction en cas de panne ou d'entretien. »

« UNE VAGUE DE 15 MÈTRES METTRAIT LA VILLE DE TOURNAI SOUS EAU »

Le barrage sert à garder en continu le même niveau au sein du fleuve. « En cas de grosse crue, on peut jouer avec les vannes

pour augmenter le débit ou le diminuer dans le cas contraire. Tournai se situe au niveau 15, autrement dit 15 mètres au-dessus du niveau de la mer. Pour que le grand public puisse mieux visualiser, on peut dire que si une vague de 15 mètres de haut partait de la mer et arrivait jusqu'ici, la ville serait sous eau. Mais cela a très peu de chance d'arriver », plaisante notre homme.

DES ÉTAPES TRÈS IMPRESSIONNANTES

Si on est loin des travaux entamés sur la Meuse, le chantier mené à Kain reste assez gigantesque. « Pour des techniciens, c'est vraiment intéressant car on touche un peu à tous les matériaux. Le sol, le béton... Les travaux sont prévus pour trois ans et pour un budget d'une dizaine de millions



Le nouveau barrage est constitué de deux mâts de 12 mètres chacun. Il sert à réguler le niveau de l'Escaut en continu.



ÉdA - 301798612769

d'euros. Pour le moment, on est dans le temps. Il y a eu quelques étapes très impressionnantes visuellement. Comme lors du terrassement de près de 80 000 m³ de terres pour créer l'endroit qui accueille le nouveau barrage. Je me rappelle aussi du jour où il a fallu bétonner 1 200 m³ en seulement vingt-quatre heures. »

DE L'ÉLECTRICITÉ POUR CENT MAISONS

La seconde phase du chantier va pouvoir bientôt commencer. Il s'agit de la destruction de l'ancien barrage, situé juste à côté de l'écluse. « À la place, nous installerons une centrale hydroélectrique. Elle sera constituée de trois vis d'Archimède d'une puissance de 57 kilowatts chacune.

La centrale permettra de créer de l'électricité pour l'équivalent d'utilisation d'une centaine de maisons. Trente pourcents seront consommés sur place. Le reste sera renvoyé dans le réseau classique. »

Notons enfin que le projet a été remporté par l'entreprise namuroise Bageci. Petite particularité, l'un des principaux responsables du chantier est originaire d'Herseaux. « J'ai rarement eu mon bureau aussi près de mon domicile », plaisante Frédéric Huys.

Si tout se passe bien, le barrage et la centrale seront terminés en 2018. Ensuite, ceux de Kain et d'Hérinnes seront renouvelés, dans le cadre du projet de la traversée de Tournai, subventionné en partie par l'Union européenne. ❖

Une échelle pour sauver plusieurs espèces de poissons

À cause des anciens barrages, certaines espèces de poisson ne pouvaient plus migrer entre eau douce et eau marâtre. Ce n'est plus le cas.

• ARNAUD SMARS

Durant l'impressionnant chantier du barrage de l'écluse de Kain, l'aspect environnemental n'a bien sûr pas été oublié. C'est dans ce contexte qu'une échelle à poissons a été créée près du nouvel édifice. « Plusieurs espèces de poissons ont besoin de passer de la mer à l'eau douce, ou l'inverse, pour pouvoir se reproduire, détaille Alain Gillet, ingénieur agronome au sein des Voies hydrauliques. À l'époque, cet aspect n'avait pas du tout été pris en compte lors de la création des barrages. Cela a changé dans les années 80, notamment

grâce au projet "Saumon 2000" mené sur la Meuse. À cet instant, on a tenté de trouver une solution car on a constaté que plusieurs espèces avaient purement et simplement disparu de nos cours d'eau. »

PLUSIEURS TONNES DE POISSONS Y PASSERONT CHAQUE ANNÉE

Cette solution justement tient en la création d'échelles à poissons. « Ce sont des aménagements permettant la libre circulation des animaux. En réalité, il s'agit de divers bassins séparés à chaque fois de vingt-cinq centimètres de hauteur. Ils permettent aux poissons de pas-

ser d'un côté à l'autre ou de s'arrêter un peu pour se reposer. Dans d'autres endroits de ce genre, ce sont plusieurs tonnes de poissons qui passent chaque année.

Pour qu'ils fassent la différence entre le barrage et l'entrée qui leur ait réservé, il faut remplir trois critères. Premièrement, il faut que l'échelle soit sur le chemin choisi par l'animal. On sait par expérience que le poisson privilégie toujours le bord des rives pour se déplacer. Deuxièmement, il faut créer un courant spécifique à l'aval pour les attirer. Troisièmement, cela peut paraître banal, mais il faut éviter qu'un quelconque obstacle se mette dans le passage. Il faut donc être vigilant lors de l'entretien en vérifiant si des objets ou des planches de bois ne paraissent pas entraver le passage. »

À Kain, deux passages doivent être créés. C'est dû à l'implantation très spécifique du projet. « Dans le futur, il y aura la centrale hydroélectrique qui créera son propre débit quand elle fonctionne. Nous installerons une deuxième échelle à poissons à cet endroit car il est sûr que certains vont être attirés par ce courant. »

Actuellement, plusieurs constructions du même type existent déjà sur les différents cours d'eau belge. Celle de Tournai est la première placée sur l'Escaut côté wallon. Elle a en plus une autre spécificité. « Elle est la première à avoir été pensée pour permettre le passage des aloses. On espère ainsi pouvoir en retrouver dans nos rivières un jour. C'est aussi le cas avec d'autres espèces, comme les anguilles qui disparaissent depuis quelques années. » ❖



ÉdA

Alain Gillet a pris en charge l'aspect environnemental et paysager dans le cadre du chantier du barrage de l'écluse de Kain.

Les guides au service de la nature

L'association des Guides-Nature des Collines œuvre depuis 41 ans dans la préservation de la nature et du patrimoine régional en menant des actions diverses.

• PAULINE FOUCART

L'association Guides-Nature des Collines a été fondée en 1975, par trois personnes particulièrement visionnaires : Théo Mercenier, l'abbé Delcourt et Louis Beaucamp. « Ces trois hommes ont créé cette association, car ils désiraient préserver la nature dans la région, raconte Christine Everaerts, l'actuelle présidente de l'ASBL. Le but social du groupement est toujours le même aujourd'hui. Il s'agit de préserver le patrimoine naturel de notre région des Collines, à savoir la zone du parc naturel, et de sensibiliser la population à l'amour, la connaissance et la préservation de la nature. »

FORMATIONS, BALADES ET SENSIBILISATION

Le champ d'action des guides-nature des Collines s'oriente autour de trois axes : les formations, les balades guidées et la sensibilisation. « L'ASBL a reçu en 2013 l'agrément des organismes d'éducation à la nature et aux forêts et de sensibilisation au patrimoine naturel wallon. Nous formons donc des guides-nature et douze d'entre eux

seront d'ailleurs diplômés à la fin du mois de mars. Cette année, pour la première fois, nous avons dû refuser des inscriptions. Je pense que les gens commencent à se rendre compte que nous allons droit dans le mur si nous ne changeons pas notre comportement vis-à-vis de la nature. »

L'association, composée de quarante membres, organise également des balades guidées le dimanche après-midi. « Pour se battre contre l'évolution du monde, il faut sensibiliser la population, c'est ce que nous réalisons lors de nos balades. »

Christine Everaerts aimerait également interpellier les pouvoirs locaux à ce sujet : « On voit régulièrement des sentiers condamnés par des privés ou des agricul-



Chaque dimanche, une balade sur un thème particulier est organisée et commentée par un guide.

ÉdA - 301753991674



teurs. Je pense qu'il est important de préserver certains sentiers, pour donner la possibilité aux centaines de promeneurs de continuer à faire des boucles de 3 ou 4 km. C'est important pour que les familles puissent se promener, à l'écart, loin des voitures. Et puis, il ne faut pas oublier que les sentiers sont également des couloirs écologiques indispensables à la biodiversité. »

Enfin, l'ASBL mène des actions de défense de l'environnement. « Lorsque nous constatons des comportements qui nous interpellent, comme un arrachage de haies, nous les dénonçons aux pouvoirs communaux, à la Région wallonne et au Département de la Nature et des Forêts. »

« LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ EST UNE CATASTROPHE »

Les Journées wallonnes de l'eau permettent aux guides-nature de pointer du doigt leur plus grosse préoccupation : la perte de la biodiversité. « Il faut sensibiliser la population au fait que la perte de biodiversité va nous amener davantage de problèmes que le réchauffement climatique en Belgique. Les Journées wallonnes de l'eau sont justement là pour enrayer cette perte de biodiversité. L'une des plus grosses catastrophes est sans conteste la disparition d'abeilles, qui nous aident dans 80 % de notre alimentation. Sans elles, les fruits et légumes disparaissent. Si l'on ne prend pas conscience de cela, la situation deviendra irrémédiable. » ❖

De la sensibilisation à la nature

Les Guides-Nature des Collines, ce ne sont pas que des balades, mais tout un réseau d'activités !

• COLINE COGNET

C'est dans un esprit convivial que les amoureux de la nature se sont retrouvés lors d'une après-midi dominicale à Buissonal. Au programme : la découverte des panoramas du Pays des Collines.

En prenant un peu de hauteur, petits et grands ont traversé le bois d'Assomont pour y découvrir les vues contrastées entre les éoliennes de Moustier, l'autoroute et les espaces verts offrant un cadre bucolique. Les participants ont ensuite fait une halte par la chapelle du Bois-Hellin à Mainvault afin

d'en connaître ses petits secrets. Myriam De Smet, la guide du jour, connaît bien la forêt et l'histoire de la région. À travers la balade, les promeneurs reçoivent ses explications et ses petites anecdotes permettant de comprendre la formation des Collines. « Chaque guide a son thème de prédilection », explique-t-elle. « Nous recevons la même formation, mais après nous choisissons de présenter les balades qui nous intéressent. Durant la promenade, je donne des petites explications sur ce qui nous entoure : les plantes, les arbres... No-

tre objectif est surtout de proposer une sensibilisation à la nature et d'en faire profiter le grand public qu'il soit adepte ou non. »

DES ACTIVITÉS RICHES EN DÉCOUVERTE

Les Guides-Nature des Collines ne proposent pas uniquement des promenades ! Dans le programme, il y a aussi d'autres activités comme des conférences thématiques, des randonnées pour les plus courageux (toujours avec des petites explications) et des balades sur demande comme par exemple pour le milieu scolaire. Mais le travail des guides ne s'arrête pas là. « Nous effectuons également des relevés botaniques, souligne la guide. Nous récoltons des plantes que nous envoyons au Parc naturel du Pays des Collines et aura pour thème « Doux-nes qui les transmet ensuite à la

Région wallonne. Cela nous permet de recenser les variétés que nous avons dans nos collines. »

Les guides organisent également des balades ou randonnées avec divers partenaires ; comme par exemple avec le Cercle des naturalistes de Belgique (CNB) ainsi qu'avec l'ASBL Pottelberg.

L'association continue son action de sensibilisation à travers la publication de revues qui offrent des conseils et informations.

La prochaine balade aura lieu ce dimanche 19 mars et s'articulera autour du bois d'Assomont. Rendez-vous à 14 h devant la chapelle du Bois-Hellin à Mainvault. La randonnée (11,5 km) suivante aura lieu, quant à elle, le 2 avril au départ d'Hacquegnies et aura pour thème « Doux-nes qui les transmet ensuite à la



ÉdA - 301753938665

Myriam De Smet, la guide-nature du jour a donné des explications et anecdotes sur la formation des Collines.

L'ensemble des activités gratuites

BASSIN DE L'ESCAUT

BERNISSART

Découverte de la mare

Partez à la découverte du monde fascinant des petites bêtes qui peuplent les mares et les étangs : insectes, larves de libellules, batraciens, crustacés... Pêcher des animaux à l'aide d'épuisettes pour mieux les observer ensuite à la loupe ou avec des binoculaires. Afin d'apprendre à connaître les petites bêtes peuplant les mares, le tout en passant un bon moment familial. Le dimanche 19 mars, de 9 h à 12 h, public familial, 15 participants max. Lieu de RDV : au CRIE d'Harchies (Chemin des Préaux, 5, 7321 Harchies). > **CRIE d'Harchies 069 58 11 72** crie.harchies.fikket.be

FRASNES-LEZ-BUISSENAI

Avec de petits guides en herbe

Les enfants du Parc naturel des collines présentent Frasnes-les-bassins. Venez découvrir les anciens bassins de décantation de la sucrerie de Frasnes-lez-Buisseinais. Vous serez accompagné de « petits guides nature » en herbe. Le mercredi 29 mars de 12 à 16 h, grand public. Lieu de rendez-vous : Frasnes-les-bassins (derrière le parking de la bibliothèque, rue de la Fauvette à Frasnes-lez-Buisseinais).

PECQ

« De l'Autre Côté Du Miroir »

Plongez dans les milieux subaquatiques pour découvrir ou redécouvrir le monde méconnu de nos plans d'eau. Grâce à des photos, on vous invite à vous émerveiller devant toute cette diversité.

> **Du 18 mars au 2 avril** à l'administration communale de Pecq

TOURNAI

Warchin : Chantier nature aux Prés d'Amour à Warchin (½ j)

Le site des Prés d'Amour à Warchin, aux portes de la ville de

Tournai, couvre une superficie d'environ 5 hectares. Il est géré par les Cercles des naturalistes de Belgique – section Tournais. Il s'agira de ramasser quelques déchets, mais aussi de préserver une zone humide en milieu ouvert, principalement par la coupe et la mise en tas de petits saules et aulnes qui colonisent les roselières et prairies humides. (Prévoir des gants de travail). Le samedi 25 mars. Rendez-vous à 8 h 45 – Rue Jean-Baptiste Carnoy (face au n° 75, au passage du Rieu d'Amour) à Tournai.

> **Benoît Gauquie**
0479 750 068
bgauquie@gmail.com

FROYENNES

Visite de la station d'épuration

Ipalle ouvre ses portes pour découvrir le traitement des eaux usées grâce à des visites guidées.

> **Le 26 mars de 10 h à 16 h**, grand public.

Lieu de rendez-vous : *chemin de l'Eau Vive 1, 7503 Tournai.*

BASSIN DE LA DENDRE

ATH

Visite de la station d'épuration

Venez découvrir le fonctionnement de la station d'épuration d'Ath. Le dimanche 2 avril, de 10 h 30 à 11 h 45. Lieu : Chemin des peupliers, 66 à Ath.

> **Émilie Vandeghinste – Service environnement de la Ville d'Ath**
068 26 92 76

Journée familiale nature et patrimoine, le dimanche 19 mars, de 9 h 30 à 11 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30.

Deux activités simultanées au choix :

– **Adultes** : balade nature autour des carrières d'Ath et de Maffle (différents thèmes seront



ADL Bernissart

abordés : géologie, ornithologie, entomologie, botanique...). Rendez-vous : ancienne carrière du Baron (chaussée de Mons, en face du mag. Carrefour à Ath). Prévoir : chaussures de marche et vêtements en fonction de la météo.

> **Sandrine Permanne 0475 212 144**
ou lepicureuil@yahoo.fr –
Jacques Doyen 0476 423 625
ou jacques.doyen48@gmail.com

– **Enfants** : animations au musée de la Pierre et balade contée autour des carrières.

Lieu : Musée de la pierre (419, chaussée de Mons à Maffle). Réservation obligatoire (places limitées). Prévoir : vêtements en fonction de la météo.

> **Contrat Rivière Dendre ASBL**
0483 043 477 – crdendre@gmail.com

BELCÉIL

La biodiversité de l'étang de la Taverne Saint-Géry

Visite guidée en compagnie d'un guide nature (Michel Deltour, CNB) pour partir à la découverte de la faune et de la flore de cet endroit singulier. Le dimanche 19 mars, rendez-vous place d'Aubechies, à 10 h. Places limitées. Prévoir : vêtements en

fonction de la météo

> **Carmelina Ricotta**
069 68 95 16 –
carmelina.ricotta@beloeil.be
ou
tourisme.beloeil@skynet.be

CHIÈVRES

Balade à vélo le long des voies navigables

Balade guidée organisée le dimanche 26 mars. Balade libre entre le 18 mars et le 2 avril. Venez découvrir les voies navigables et le patrimoine qui y est associé (anciens moulins...) en empruntant un parcours de 20 km à vélo. Possibilité de faire la balade guidée ou librement (en suivant le balisage indiqué).

Départ balade : hôtel de ville de Chièvres (Place). Rendez-vous balade guidée : 10 h (fin estimée à 13 h). Prévoir : son vélo.

Réservation jusqu'au 24 mars.

> **Marie-Valentine Maquet – Service environnement de la Ville de Chièvres**
068 65 68 20
environnement@chièvres.be

Spectacle sur l'eau :

« L'eau rangée ! », par le Chakipez Théâtre.

Un marchand de fruits et légumes a découvert dans son jardin une petite porte cachée donnant accès à une source. Au départ de cette source, il expliquera aux enfants le cycle naturel et anthropique de l'eau ou comment, au départ d'une réserve d'eau souterraine, parvient-on à remplir un château d'eau et à amener toute cette eau dans nos maisons. Au fur et à mesure de l'histoire, l'étal de marché se transforme pour laisser place à tout un village bien à l'abri d'un château d'eau. Le samedi 1^{er} avril, de 16 à 17 h. Lieu : Centre culturel « La Marcotte » (rue de l'Église, 12 à Huissignies). Date limite de réservation,

vendredi 31 mars à 18 h (places limitées). Accès pour les personnes à mobilité réduite. Public : familial (enfants à partir de 6 ans).

> **Maison culturelle d'Ath**
068 269 999 – billet@mcaath.be

ENGHIEU

À la rencontre du Bellebecq

Découverte d'un affluent de la Marcq et de sa biodiversité (paysages, aménagements réalisés sur les berges, détermination d'arbres, agriculture...). Le dimanche 2 avril, de 14 h à 16 h 30. Prévoir : chaussures de marche et vêtements en fonction de la météo.

> **Michel Faucq 02 395 69 66**
ou **Philip Devleminck 02 395 61 52**
– philipdevleminck@yahoo.fr

LESSINES

Lessons au fil de l'eau

En cheminant le long de la Dendre, le passé historique et industriel de Lessines se dévoile tout en révélant une étonnante biodiversité. Anciens marécages et carrières inondées offrent à la nature quelques richesses insoupçonnées.

Les dimanches 19 et 26 mars, de 14 à 17 h. Prévoir : chaussures de marche et vêtements en fonction de la météo.

> **Géard Thèves 054 58 98 12**

Gestion des inondations dans la vallée de la Dendre

État des lieux et vision du futur. Visite de terrain en bus des ouvrages d'art sur la Dendre entre Papignies et Idégem, suivie d'un moment de discussion sur le futur de la Dendre.

Le jeudi 30 mars, rendez-vous place Alix de Rosoit. Départ à 13 h 30, fin de la journée vers 17 h (programme provisoire !). Date limite de réservation : 24 mars (places limitées). Prévoir : bottes (et vêtements en fonction de la météo).

> **Escaut sans Frontières**
02 206 12 09
– info@gs-esf.org

Ce supplément vous est offert par les Contrats de Rivière du Hainaut occidental et l'Avenir

Contrat de Rivière Escaut-Lys asbl

Rue de la Citadelle, 124/2B - 7500 Tournai
069 44 45 61

Email : contact@crescautlys.be
www.crescautlys.be

Partenaires :

SPW, La Province de Hainaut, les communes d'Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Celles, Comines-Warnton, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Tournai, Rumes.



l'avenir

Contrat Rivière Dendre asbl

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath
Tel : 0483/043 477 - 0483/043 478

Email : crdendre@gmail.com
www.contratrivieredendre.be

Partenaires :

SPW, Province de Hainaut, Communes d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines et Silly.